BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES
ET
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES



N° 21 - JUIN 1956

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

N° 21 - JUIN 1956

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

---

10 FÉVRIER 1956

La séance fut ouverte à 17 heures 30, sous la présidence de M. P. Montet, Président.

Le procès-verbal de la précédente assemblée fut adopté à l'unanimité.

Membres excusés :

M. le Professeur G. Lefebvre, le Comte Pirenne, M. Grelet.

Présentation de nouveaux Membres :

Membre d'Honneur : Madame Alexandrine Billot.

Membres Actifs : Mlle Dubeuf, Mlle Durnerin, M. le Professeur Edel (Allemagne), le Dr Lasor (Californie), Mme de Maublanc, Mr. Rutheford (Grande-Bretagne).

Bibliothèque de l'Université de Munich.

Communications :

Malgré le froid extrêmement vif qui sévissait en ce mois de février, nos deux Conférenciers n'avaient pas manqué à leur promesse de venir nous entretenir, l'un de Bruxelles, le Professeur Stracmans, sur :

Un thème d'origine égyptienne dans un poème goliardique au Moyen Age chrétien,

puis, le Professeur Leclant nous exposa ses études récentes sur le sujet :

Egypte-Afrique, quelques remarques sur la diffusion des monuments égyptiens en Afrique.

L'heure avancée ne permit pas, comme beaucoup l'auraient souhaité, d'étendre un débat soulevé par le Professeur Lacau. Selon notre éminent collègue, nombre d'objets d'usage essentiel et de forme si typique semblent, pour plusieurs pays d'Afrique, puiser leur origine dans un fonds commun qui remonterait à la plus haute préhistoire. Il n'en veut pour exemple que tel type de serrure spécialement élaborée ou tel panier de pêche, etc...

Mme Noblecourt ajoute par ailleurs qu'il faut assurément envisager aussi certains rites magico-religieux, certaines coutumes dont la compréhension, comme l'avait pressenti Naville (*cf.* note n° 2 du présent article), sera aidée, sinon complètement éclaircie, par les plus récentes études du regretté M. Griaule.

Elle note enfin, à propos des perles à chevron blanc, rouge et bleu, dont on peut affirmer la présence en Egypte au moins à la fin de l'époque saïte, et qui font encore partie du « Trésor » de certaines tribus du Moyen Congo (*cf.* note 7 de cet article), la dernière étude du Gouverneur Fourneau : « Recherches sur l'origine des Perles de Zanaga » (Bulletin de l'Institut Français d'Afrique Noire, tome XVI, n°s 1-2, janvier-avril 1954, série B, 120).

La séance fut levée à 19 h. 30.

ÉGYPTE - AFRIQUE

Quelques remarques sur la diffusion des monuments égyptiens en Afrique

par Jean LECLANT

A la mémoire d'André BASSET et Marcel GRIAULE,
pionniers et maîtres des recherches africaines

Attirer l'attention sur les rapports de l'Egypte et du reste de l'Afrique n'est pas poser un problème nouveau (1), encore que l'histoire ancienne de la basse vallée du Nil reste très généralement considérée dans le cadre des civilisations et des grands Empires du Proche-Orient. Pour marginale que soit sa position, à la charnière des trois mondes méditerranéen, asiatique et africain, l'Egypte n'en est pas moins d'abord terre d'Afrique. Elle n'est pas totalement coupée par les solitudes du Sahara et les cataractes du Nil d'une part de l'Afrique Blanche, celle des Berbères à l'Ouest et des Hamites au Sud-Est, d'autre part de l'Afrique Noire, vers un Sud relativement lointain.

Même si les relations entre l'Egypte et le reste de l'Afrique devaient apparaître, en fin de compte, assez minimes, elles ne sauraient être négligées. La préhistoire et l'histoire de l'Egypte étant relativement assez bien connues, on peut essayer de projeter, grâce à elles, quelques lueurs dans l'obscurité du passé de l'Afrique, qui, dans son ensemble, demeure un continent sans histoire ancienne établie. Inversement aussi, la connaissance de la civilisation égyptienne risque de gagner à de telles recherches (2). Si l'Egypte a

(1) Il suffit de rappeler le président de Brosses (1760) : « Du culte des dieux fétiches ou Parallèle de l'ancienne religion de l'Egypte avec la religion actuelle de Nigritie »; cet essai, au siècle de Voltaire, a évidemment d'autres préoccupations qu'étroitement scientifiques.

(2) « Tel usage, tel rite bantou peut conduire l'égyptologue à l'explication vraie d'une cérémonie religieuse ou funéraire dont il ne connaissait pas le sens et à laquelle il donnait peut-être une interprétation erronée que lui fournissait son éducation classique. » (E. Naville, Sphinx, 17 (1913), p. 45-46). A mon avis, ce qui importe n'est d'ailleurs pas tant la similitude des faits notés que la possibilité de les considérer de façon comparable. L'africanisme peut être utile à l'égyptologue, autant, sinon plus, comme initiation méthodologique que comme répertoire de faits.

reçu un vêtement d'influence asiatique, méditerranéenne ou sémitique, le fond de sa culture, en ses plus hautes phases, apparaît essentiellement africain (1). Mais en ce cas, il ne faut pas tenter d'expliquer le moins obscur par le plus obscur : des inventaires minutieux de documents et de faits doivent être constitués, des enquêtes critiques approfondies doivent être menées afin d'assurer les données de base.

En un pareil domaine, il faut distinguer nettement ce qui demeure possible et ce qui est strictement établi. Les problèmes de date ont aussi une importance primordiale ; dans chacun des cas envisagés, il convient de préciser de quelle Egypte il s'agit : pharaonique, ptolémaïque (s'exerçant par l'intermédiaire du relais de Méroë) (2), voire copte (3). Quelles que soient l'importance et l'urgence des comparaisons d'ordre technologique, sociologique ou spirituel qu'on doit établir entre l'Egypte et les autres domaines africains, il faut, me semble-t-il, avant de s'y risquer, procéder à des enquêtes préliminaires très modestes, de portée immédiate. L'une des premières n'est-elle pas d'étudier la diffusion des objets d'origine égyptienne dans l'ensemble du continent africain ? La tâche peut sembler fort simple à première vue ; elle n'a pas manqué d'être compliquée cependant parfois en raison d'informations erronées ou d'interprétations prématurées.

Laissant ici de côté l'Afrique méditerranéenne (4) et saharienne, nous gagnerons directement le Tchad et de là le Niger, où l'on a signalé des parentés de mythes, des rapprochements de pratiques ou de techniques (1); les cultures ouest-africaines (2) conservent le souvenir d'une initiation due à des hommes « blancs » (3); on a voulu retrouver des traces de l'influence égyptienne sur l'art du Bénin (4); le problème du fer africain en particulier a été examiné dans de telles perspectives (5). Il faut avouer que, malgré les recherches menées en Afrique Occidentale (6), aucun objet égyptien ou égyptisant n'y a été découvert (7).

En revanche, l'attention a été attirée à plusieurs reprises vers le Congo Belge (8). Durant la guerre 1914-1918, on a trouvé au Katanga une statuette égyptienne, bien connue de ceux qui s'intéressent aux rapports Egypte-Afrique : si l'authenticité du document ne peut être contestée, son origine continue de poser un problème (9). Elle représente le dieu Osiris, selon un type courant à la basse époque : momi-

---

(1) Nous n'indiquerons ici que quelques directions : E. Naville, L'origine africaine de la civilisation égyptienne, Revue Archéologique, XXII, 1913, p. 47-65; les recherches de l'Ecole de Vienne; les travaux de C.G. Seligman, H. Frankfort, G.A. Wainwright.

(2) L'Ethiopie des auteurs classiques, c'est-à-dire les royaumes de Napata puis de Méroë, a sans doute fourni à l'Afrique noire plus d'un élément de culture (cf. G.A. WAINWRIGHT, J.E.A., 35 (1949), p. 175).

(3) A. HEFEL, Wiener Beitraege zur Kulturgeschichte und Linguistik, V (1943), p. 65-80.

(4) La Grèce, Carthage et Rome ont plaqué la marque de leur civilisation sur le fond libyque et berbère et apporté avec elles quelques reflets de la civilisation pharaonique. Etant donné la longue histoire, aux aspects multiples, de ces contrées, il demeure généralement assez difficile, en présence d'un document d'origine égyptienne, de préciser sa date d'importation et le milieu auquel il était destiné (cf. Mélanges Ch. PICARD, I [1949, Revue Archéologique, 1948], p. 372, n. 3).

(1) G.A. WAINWRIGHT, Pharaonic survivals between Lake Chad and the West Coast, J.E.A., 35 (1949), p. 175.

(2) Les tribus du Tchad étudiées par Marcel GRIAULE et J.P. LEBEUF attribuent l'introduction du fer à des « blancs » venus de l'Est (M. GRIAULE, Les Sao légendaires, P., 1943; J.-P. LEBEUF et A. MASSON-DETOURBET, La civilisation du Tchad, P., 1950). Un homme « blanc » aurait révélé l'art du fer aux Bushongo dont l'habitat fut un temps, semble-t-il ,sur les rives du Tchad (G.A. WAINWRIGHT, op. cit.).

(3) Sont ainsi définis des gens assez clairs qui peuvent être des Egyptiens ou des Hamites au sens large (G.A. WAINWRIGHT, J.E.A., 35 (1949), p. 170, n. 4).

(4) Devant les chefs-d'œuvre yorouba, on a évoqué immédiatement une influence égyptienne (TALBOT, LUCAS); pour l'influence de l'art égyptien sur l'art nègre, cf. E. von der HEYDT, LAVACHERY, etc.

(5) Communication à paraître dans les Actes du Colloque du Fer tenu à Nancy (3 octobre 1955).

(6) L'Institut Français d'Afrique noire de Dakar poursuit méthodiquement d'importantes recherches sous la direction de Th. MONOD et de R. MAUNY.

(7) On signale seulement des rapprochements possibles entre le matériel égyptien et un lot de perles à chevrons achetées au Gabon par M. le gouverneur Fourneau (R. MAUNY, Bulletin de l'Institut Français de l'Afrique noire, XIV (1952), p. 548, n. 2); voir note de Mme DESROCHES-NOBLECOURT en fin d'article. Dans l'état actuel du problème, on admettra certaines réserves exprimées par R. MAUNY, op. cit., p. 548-549.

(8) MM. B. van de WALLE et M. STRACMANS ont bien voulu m'aider à grouper la documentation que j'utilise ici; je les assure de mon amicale gratitude.

(9) J. CAPART, Chronique d'Egypte, XI, 22 (1936), p. 487, ill.; M. BEQUAERT, Bull. du Cercle Zoologique Congolais (1937), fasc. 4, pp. 100-101; The South African Archeological Bull., June 1951, pp. 49-50; R. MAUNY, Bull. de l'Institut Français de l'Afrique noire, XIV (1952), p. 548 et fig. 2. La publication la plus complète est celle de l'inventeur lui-même, R. GRAUWET : Une statuette égyptienne au Katanga, La Revue Coloniale Belge, Bruxelles, 9, n° 214, 1er septembre 1954, p. 622, 3 ill.

forme, assis, coiffé de l'*atef*, bras croisés sur la poitrine; en bronze ou en cuivre, elle semble avoir été en contact avec des objets de fer ou avoir séjourné dans une terre ferrugineuse. La statuette a été recueillie à plus d'un mètre de profondeur, tandis qu'on « creusait le sol en vue d'enfoncer assez profondément quelques pieux devant soutenir un grand hangar », sur les bords du fleuve Lualaba, près du confluent de la Kalumegongo. A-t-elle été apportée par des marchands arabes ou des trafiquants d'esclaves, ou bien à une époque antérieure, peut-être même durant la basse époque égyptienne ? (1).

En dépit de certaines informations de presse, cette découverte reste unique. En effet, les trouvailles du Frère van Moorsel chez les Batéké, près de Léopoldville, ne comportent pas d'objets en rapport avec l'Egypte, mais témoignent d'une culture spécifiquement locale (2).

Il faut aussi écarter du présent dossier la pseudo-trouvaille d'Umtali. En 1902, le Dr Karl Peters (3) fit grand bruit autour de la découverte, faite au Sud du Zambèze, de la partie supérieure d'un chaouabti en argile mal-cuite et non vernissée de 12 cm. de haut, portant le cartouche de Thoutmosis III. Le lieu indiqué pour la trouvaille était 17° Lat. Sud, 30° Long. Est, au Nord-Est du Machonaland ; l'auteur en était M. Birch, directeur de la police à Umtali. L'identification et l'authentification du document étaient dues à Flinders Petrie. Pour le Dr Peters, il s'agissait de prouver l'antiquité des ruines de Rhodésie, dont les plus célèbres sont celles de Zimbabwé; selon lui, il y aurait eu un établissement égyptien à haute époque en cette région : c'était naturellement tout à la fois le pays de Pount et Ophir.

---

(1) Il n'y a aucune raison de déclarer impossible que certains « explorateurs » égyptiens aient atteint la grande forêt équatoriale. En revanche, les arguments présentés par E. STECHOW ne semblent guère convaincants (**Reichte die Erdkenntnis der alten Aegypter bis zu den Kongo-Urwaeldern ?** [Petermann's Geographische Mitteilungen, 92, 1948], pp. 181-183).

(2) SCOHY, Le Courrier d'Afrique, 6-7 août 1949, p. 11; J. WELLE, La Revue Coloniale Belge, 1er nov. 1949, p. 700.

(3) Dr. Karl PETERS, **Im Goldland des Altertums, Forschungen zwischen Zambezi und Sabi** (Munich, 1902), pp. 288, 294, 295; idem, **The Eldorado of the Ancients** (New-York, 1902), pp. 285 et 393.

Peu après, en 1906, F. von Luschan (1) et H. Schaefer (2) n'avaient pas de peine à montrer que la statuette n'était qu'un faux. On continue cependant à faire référence à la trouvaille d'Umtali, tant, comme le prévoyait H. Schaefer, « les erreurs les plus absurdes sont acceptées bien plus facilement que les vérités simples ».

D'ailleurs, si d'aventure on signalait, en ces régions très éloignées du Nil, un document authentiquement égyptien, il conviendrait encore d'examiner de près les conditions de sa découverte. F. von Luschan (3) raconte comment il se trouvait avec le Directeur du Musée de Prétoria quand deux jeunes Grecs vinrent offrir une petite statuette d'Osiris et une monnaie ptolémaïque (4) : elles n'avaient pas été trouvées par eux en Afrique du Sud, mais achetées au cours d'une escale à Alexandrie (5).

S'il est en revanche un pays où l'on est en droit de s'attendre à la présence éventuelle de matériel d'origine égyptienne, c'est l'actuelle Ethiopie (6). D'une part, la proximité du royaume de Méroë laisse supposer l'apport d'objets par voie d'échange ou de conquête; ne nous laissons d'ailleurs pas abuser par une interprétation cartographique trop élémentaire qui irait en fait contre les évidences géo-

---

(1) F. von LUSCHAN, Zeitschrift für Ethnologie, XXXVIII (1906), pp. 886-891.

(2) H. SCHAEFER, **Die angebliche aegyptische Figur aus Rhodesia**, Zeitschfrift für Ethnologie, XXXVIII (1906), pp. 891-904, 9 fig.

(3) L. 1., p. 888.

(4) Sur les découvertes de monnaies ptolémaïques et romaines en Afrique Orientale et en Afrique du Sud, cf. INGRAMS, Man, 25 (1925), n° 86; H. M. (attingly), Num. Chron., 1932, p. 175; W.G. WAINWRIGHT, Man, 47 (1947), n° 161; M.P. CHARLESWORTH, Num. Chron., 1949, p. 107; Sir M. WHEELER, Rome beyond the Imperial Frontiers (1955), p. 138-140; V.L. GROTANELLI, Afrikanische Studien D. WESTERMANN, Deutsche Akad. d. Wiss. zu Berlin, Inst. für Orientforschung, 26 (1955), pp. 238-239.

(5) Ne quittons pas le secteur du lointain Sud-Est africain, sans citer l'extraordinaire assemblage d'erreurs de la Géographie Universelle, XII (1938), p. 356 : « On a trouvé à Madagascar des monnaies égyptiennes de la treizième dynastie, soit du Xe siècle avant notre ère. »

(6) Il est hors de mon propos de traiter ici de l'ensemble des rapports de l'Egypte et du monde hamite actuel; ils sont fondamentaux. Cf. C.G. SELIGMANN, **Some aspects of the Hamitic problems in the Anglo-Egyptian Sudan**, The Journal of the Royal Anthropological Institute, XLIII (1913), pp. 593-705, pl. XXV-XXXVIII; G. SCHWEINFURTH, A.S.A.E. VIII (1907), pp. 184-191; L. RUTIMEYER, Verh. der Naturforsch. Gesellsch., Bd. 40 (1928-1929), pp. 459-485, 18 fig.; les synthèses de H. FRANKFORT et les articles si riches et suggestifs de L. KEIMER.

graphiques : les relations ne se faisaient pas nécessairement par la voie du Nil et de ses affluents tels que l'Atbara ou le Setit qui, dans son haut cours éthiopien, s'appelle le Taccazé; en ces pays, on circule généralement non pas par les basses terres malsaines et de pénétration malaisée, mais par les hauts-plateaux. D'autre part, la Mer Rouge devint soumise dans son ensemble au trafic des Ptolémées; on s'embarquait à Myos Hormos ou Bérénice (1) pour les routes maritimes du Sud; Strabon puis le Périple de la Mer Erythrée nous font assez bien connaître ces navigations; le principal port était Adoulis (2), l'actuelle Zoula, un peu au Sud de Massaouah; d'Adoulis, plus au Sud aussi de Thio (3), les pistes traversaient le désert Dankali, comme elles le font aujourd'hui encore, pour escalader l'énorme faille, élevée de plus de deux mille mètres, et atteindre les hauts-plateaux de l'Erythrée et du Tigré.

A plus haute époque, on peut supposer que des relations, directes ou indirectes, étaient déjà établies entre l'Egypte et la région du Haut-Nil et de ses affluents. Ainsi, les Textes des Pyramides célèbrent l'arome que répandent les pays du Sud (4). On trouve précisément au Fazoql et dans le Nord de l'Ethiopie une Boswellia (5), la Burséracée qui exsude la gomme-résine d'oliban, l'encens (6). Les pays du Haut-Nil et les vallées proprement éthiopiennes (7) continuent, comme aux temps les plus anciens, à être activement exploités pour l'or. Sur l'une de ces rivières, la

(1) D. MEREDITH et Enno LITTMANN, An Old Ethiopic Inscription from the Berenice Road, Journal of the Royal Asiatic Society, 1954, pp. 119-123 et pl. XXX.

(2) On a trouvé à Adoulis un scarabée en pâte de verre : Paribeni, Ricerche nel luogo dell'antica Adulis, Monumenti antichi, R. Accad. dei Lincei, XVIII (1908), p. 455, fig. 3.

(3) Durant la dernière guerre, on a recueilli à Thio des amphores d'époque alexandrine, conservées aujourd'hui au Musée d'Asmara en Erythrée (cf. Orientalia, 24 (1955), p. 317, n. 1).

(4) T. Säve-Söderbergh, Aegypten und Nubien (1941), p. 9, n. 3 et p. 218, n. 6 et 7.

(5) Boswellia papyrifera Hochst : Olibanum africanum.

(6) Cette hypothèse ne saurait être exclusive. Ainsi le Prof. L. KEIMER veut bien m'écrire : « Les parfums de la Nubie de Pyr. 1017, 1718, concernent très probablement la région ouest de la Mer Rouge, par ex. Gebel Erba (Elba), Halaib, etc. SCHWEINFURTH y a découvert en 1864, Commiphora Opobalsamum Engl. » (qui fournit le baume).

(7) Cf. e.g. les notes de V.L. GROTTANELLI sur l'extraction de l'or chez les Coma (Rassegna Sociale dell'Africa Italiana, V, 5, mai 1942, pp. 10-11 et la planche face à la page 12).

Didesa, on a signalé la découverte d'une statuette en or de type égyptien; mais personne n'ayant jamais pu obtenir d'indications plus précises sur cette trouvaille, il est plus prudent de la laisser provisoirement de côté (1).

On regrettera davantage encore de ne pouvoir accorder une confiance totale au grand voyageur écossais James Bruce of Kinnaird; son récit, qui demeure une source incomparable, est en effet parfois « arrangé ». Dans les planches de son fameux *Voyage*, il a reproduit le dessin d'un cippe d'Horus sur les crocodiles, qui aurait été trouvé à Axoum (2). Si Bruce a vu réellement cet objet à la cour de Gondar, où il séjourna de 1769 à 1772, ce serait un témoignage sur les rapports anciens entre la civilisation égyptienne — ou méroïtique — et celle d'Axoum (3). Il n'est pas exclu cependant que cette petite stèle ait été apportée dans cette région à une époque postérieure. Il ne faut pas oublier enfin que Bruce est allé en Ethiopie et qu'il en est revenu, en s'arrêtant assez longtemps en Egypte; il aurait pu y dessiner, ou éventuellement même y acquérir, le cippe d'Horus sur les crocodiles.

Dans ces conditions, il n'est pas sans intérêt pour des égyptologues de recevoir quelques précisions sur la création d'un Service des Antiquités par le gouvernement éthiopien. C'est pour répondre au désir exprimé par S. M. Haïlé Sellassié Ier, Empereur d'Ethiopie, qu'une mission archéologique française fut invitée en 1952 à se rendre à Addis-Abeba. La lettre d'ordre que je reçus à cet effet, en date du 28 octobre 1952, me « chargeait de l'organisation de la mission d'experts-archéologues délégués par le gouvernement français auprès du Gouvernement Impérial d'Ethiopie »; je devais en premier lieu « m'occuper, avec l'aide de mes

(1) Cette découverte aurait eu lieu vers 1928 dans les mines de platine exploitées par M. Prasso à Yubdo (région du Ouollega, entre Addis-Abeba et Gambella); les mentions qui en ont été faites par E. CERULLI sont indiquées dans Chr. d'Egypte, XXVIII, 56 (1953), p. 246, n. 4.

(2) BRUCE, Travels to discover the sources of the Nile, I, pp. 417-419 et pl. 1 et 2; PORTER-MOSS, Topographical Bibliography, VII (1951), p. 273; B. van de WALLE, Chr. d'Egypte, XXVIII, 56 (1953), pp. 238-247, 3 fig. (en particulier pp. 246-247); XXIX, 58 (1954), p. 277.

(3) Comme l'ont fait remarquer MM. P. LACAU et P. MONTET lors de cet exposé à la réunion de la Société d'Egyptologie, les cippes d'Horus étaient par excellence des objets d'exportation, appréciés à l'étranger en raison de leurs vertus magiques; on en a retrouvé en Asie occidentale aussi bien qu'en Tunisie.

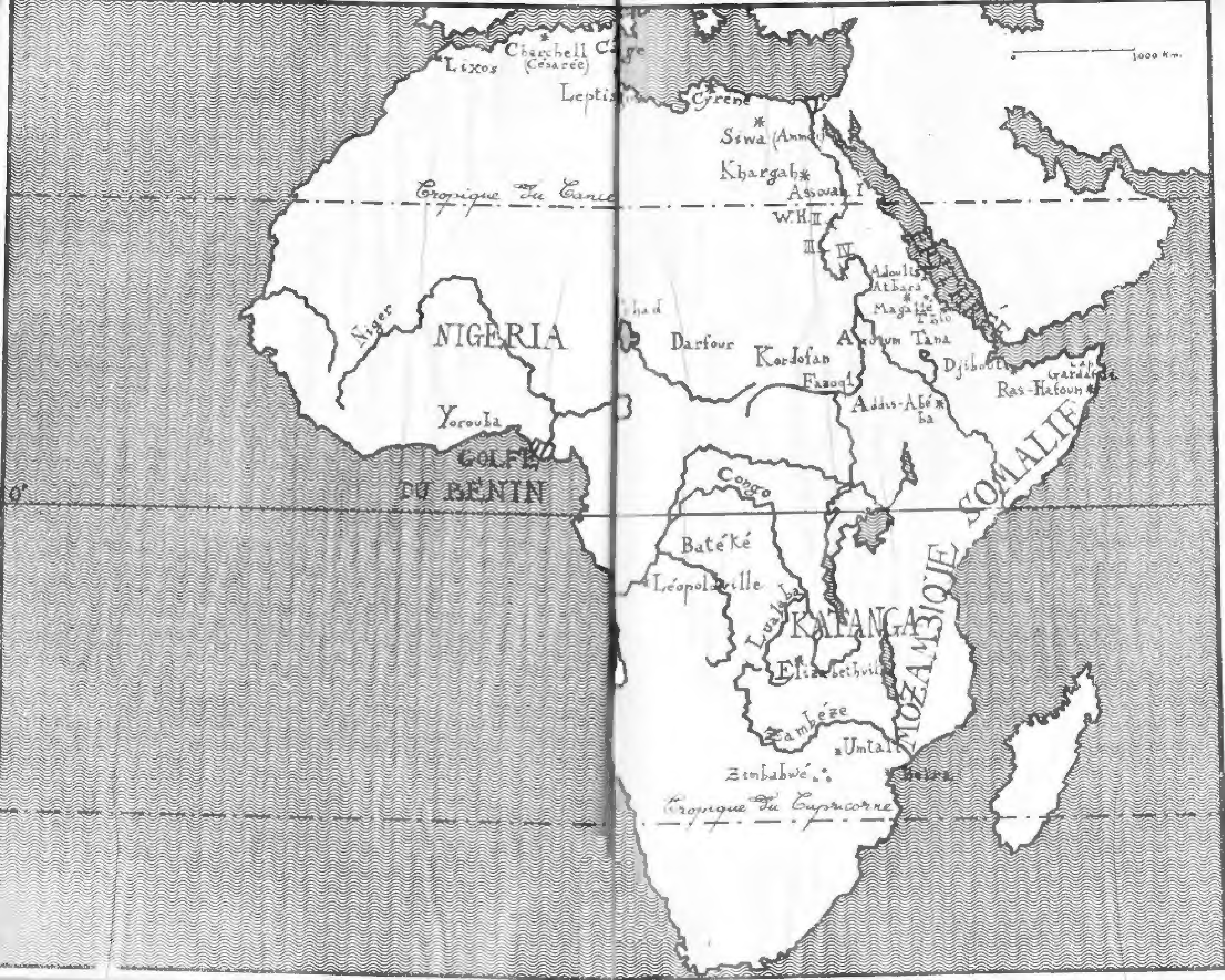
collaborateurs, de l'installation matérielle de la mission, de l'étude de la loi concernant le statut des antiquités et des fouilles, de l'élaboration d'un inventaire méthodique des antiquités et sites archéologiques ». Il fallait ensuite dresser un programme de fouilles proprement dites.

La Section d'Archéologie de l'Institut Ethiopien d'Etudes et de Recherches est un organisme rattaché à la Bibliothèque Nationale d'Ethiopie que dirige Ato Kébbédé Mikaël. Elle est placée sous l'autorité d'un Board composé de hautes personnalités éthiopiennes et des experts-archéologues. Ceux-ci sont chargés de « promouvoir et développer les études et recherches archéologiques en Ethiopie ». Une proclamation Impériale a été préparée pour la sauvegarde des Antiquités; dans le préambule, l'Empereur Haïlé Sellassié I[er] affirme son souci « de protéger les monuments et autres vestiges du passé qui sont les témoins de l'histoire de l'Empire et son héritage, ainsi que son désir d'encourager leur étude ».

A notre arrivée à Addis, en février 1953, nous reçumes, avec un accueil charmant, une maison et des fonds pour l'achat du matériel : un camion, des voitures, l'outillage photographique, du matériel de campement, de fouille, etc. Nous étions désormais face à un pays immense ; devant nous s'ouvraient trois millénaires d'une histoire encore très obscure, illustrée cependant des souvenirs glorieux de Salomon et de la reine de Saba, des souverains d'Axoum, puis de la longue histoire d'une église copte demeurée indépendante malgré beaucoup d'assauts.

Après trois années de travail et de difficultés considérables, de tous ordres, grâce à la sollicitude toute particulière de S. M. l'Empereur Haïlé Sellassié I[er], l'Ethiopie commence à s'ouvrir à l'archéologie. Des reconnaissances et des fouilles, des découvertes fortuites, des dons ont enrichi la toute jeune collection nationale groupée dans une Maison des Antiquités d'ores et déjà trop petite. Les documents recueillis proviennent de cercles de civilisation fort différents; la plupart peuvent être comparés à ceux d'Arabie du Sud, d'où sont venus les rameaux qui au I[er] millénaire avant notre ère soumirent les Hamites d'Afrique Orientale; certains témoignent peut-être de quelques liaisons avec Alexandrie; d'autres sont typiquement africains.

Dans la collection de la Maison des Antiquités d'Addis-Ababa, quatre petites coupes en métal nous ramènent vers la basse vallée du Nil. Elles font partie d'un lot d'objets recueillis par Ato Ademasou Shiferaou et M. J. Doresse à



Lixos
Charchell
(Césarée)
Leptis
Cyrene
Siwa
Khargah
Assouan I
W.H.II
III
IV
Tropique du Cancer
1000 Km.
Adoulis
Atbara
Magallé
Tana
Djibouti
Cap
Ras-Hafoun
Niger
NIGERIA
Darfour
Kordofan
Fazoql
Addis-Abé
ba
Yorouba
GOLFE
DU BENIN
0°
Congo
SOMALIE
Baté ké
Léopoldville
Lualaba
KATANGA
MOZAMBIQUE
Zambéze
Umtali
Zimbabwé
Beira
Tropique du Capricorne

Maqallé, capitale du Gouvernement général du Tigré où les autorités éthiopiennes les avaient fait transporter au cours des dernières années; ils proviennent d'un haut-lieu traditionnellement vénéré des Musulmans comme la tombe d'un saint personnage, à Haouilé Addi Seraw (1), à environ 70 km, au Nord-Nord-Est de Maqallé, sur le rebord de la grande faille qui domine les collines descendant vers le désert de Dancalie. Il n'y a là rien d'homogène ; les objets actuellement datables s'échelonnent, d'après les recherches des experts en sud-arabique, MM. Caquot et Drewes, du Vᵉ siècle avant notre ère au Iᵉʳ siècle après; il n'y a pas de critère de date très précis pour les autres éléments du lot. C'est donc en les analysant en eux-mêmes qu'il conviendra de dater les quatre petits récipients en métal. L'un d'eux (2) n'est pas sans rappeler immédiatement certains des bols (3) de la civilisation méroïtique (4), sur lesquels M. le Professeur L. Keimer attirait encore récemment l'attention : il les rapproche des *kaful*, corbeilles imperméables pour recueillir le lait, employées de nos jours encore en Nubie (5).

Faut-il faire venir un tel objet de l'Ouest, directement de la vallée du Nil par les pistes qui ont pu mener de Méroë à Axoum ? Au contraire, témoigne-t-il des échanges en Mer Rouge, le site d'Addi Seraw se trouvant sur la piste qui, à

---

(1) Haouilé Addi Seraw (ou Asseraw), district de Sénafé, province de Kilté Aulalo; à six heures de mulet à l'Est de Senkata, dont le nom récent est Edaga Faraoun, sur la grande route entre Uogro et Adigrat.

(2) En forme de bol, il est décoré de fleurs et de boutons de lotus alternés; à la partie supérieure, une frise présente une suite de grenouilles précédées chacune d'une petite flamme, un motif d'éternité dans la symbolique égyptienne. Cf. Images (Le Caire), n. 1297, 17. VI. 54, sous le titre : « On a trouvé le fils de la reine de Saba » (ce qui, évidemment, ne correspond pas à la réalité); Orientalia, 24 (1955), p. 317 et fig. 31.

(3) Des vases de forme comparable se trouvent aussi en Egypte proprement dite; pour ne citer ici qu'un exemple, cf. le vase récemment acquis par le Brooklyn Museum (J.N.E.S., XV, 1956, pl. III A).

(4) Cf. e. g. H. SCHAEFER, Aegyptische Goldschmiedearbeiten, Koenigliche Museen zu Berlin, Mitt. aus der aegypt. Sammlung, Bd 1, 1910, nᵒ 316, p. 187 et fig. 204 (Berlin 4375).

(5) L. KEIMER, Notes prises chez les Bisarin et les Nubiens d'Assouan, II, Bulletin de l'Institut d'Egypte, XXXIII, 1950-1951 (Le Caire, 1952), p. 80-84, fig. 73-76.

travers la Dancalie, monte du port de Thio (1)? La poursuite des recherches en Ethiopie, apportera peut-être un jour quelque élément de réponse.

On ne peut quitter l'Afrique Orientale (2) sans mentionner le Pays d'Opôné ou de Pount. M. Alliot (3) a récemment apporté la démonstration (4) des rapports philologiques entre Pount, l'Opôné du Périple de la Mer Erythrée et de Ptomélée (5), et Ras Hafoun, en Somalie italienne, à une centaine de milles au Sud du Cap Gardafui. Depuis 1952, un routier minutieusement chronométré attend à Marine-Djibouti, d'être mis en application pour une croisière au Sud du Cap Gardafui et l'étude du Pays d'Opôné.

En conclusion, comme les explorateurs de l'Egypte antique au terme de leurs expéditions vers Pount ou le Pays des Nehesiou, nous regagnerons la vallée du Nil. Devant l'imminence du péril irrémédiable que représente l'exhaussement du barrage d'Assouan, l'exploration de la Nubie reprend, sur une très vaste échelle, grâce aux efforts du Centre de Documentation et d'Etudes sur la civilisation de l'Egypte ancienne créé par les Egyptiens avec l'aide de l'Unesco et en tout premier lieu de notre secrétaire, Madame Noblecourt. Ainsi, les problèmes posés par les rapports de l'Egypte et de l'Afrique redeviennent à l'ordre du jour. En elle-même, la Nubie est en effet un pays peu privilégié ; le désert en tous points vient presser le fleuve. C'est cependant la voie d'accès obligée vers le

(1) Cf. la découverte d'amphores alexandrines mentionnée ci-dessus, p. 16, n° 3.

(2) Sur l'ensemble de l'Est africain, on tiendra grand compte du matériel groupé par G.A. WAINWRIGHT, Early foreign trade in East Africa (Man, 47, 1947, n° 161, pp. 143-148); cf. St. PIGGOTT (Man, 48, 1948, n° 21); G.W.B. HUNTINGFORD (Man, 48, n° 22); May D. LEAKEY (Man, 48, n° 87). La note de Man 49, 1949, n° 80, nous semble appeler en revanche plus d'une réserve. G.A. WAINWRIGHT (Man 50, 1950, p. 111, n° 175) a présenté enfin une critique très sévère des suppositions gratuites faites par A.H. QUIGGIN : Trade routes, trade and currency in East Africa, Occ. Papers Rhodes. Livingstone Mus, n° 5, Lusaka, Northern Rhodesia, 1949, 16 pp., 6 pl.

(3) M. ALLIOT, Revue d'Egyptologie, 8 (1951), pp. 1-7; cf. P. MONTET, Annuaire du Collège de France, LIV (1954), pp. 232-233.

(4) C.V. GUILLAIN, Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de l'Afrique Orientale (s.d., préface datée de 1856), p. 100 « C'est dans la baie sud de Hhafoun (sic) que nous placerons l'Opôné du Périple », cf. pp. 1.9, 129.

(5) Périple de la mer Erythrée, vers 60-90 après J.-C.; Géographe Ptolémée vers 150 après J.-C.

Sud. Le Nil est une voie de communication précaire (1), coupée par les verrous des cataractes, enserrée dans un désert inhospitalier, sous un climat fort dur. Mais sur le fleuve venaient s'appuyer, selon des itinéraires dont les variantes nous échappent encore souvent, les réseaux de pistes qui, des Oasis, menaient vers l'Afrique centrale par le Kordofan et le Darfour, et celles qui, par les plateaux voisins du Gash, de l'Atbara, du Nil bleu, remontaient vers les hautes-terres de l'Ethiopie actuelle où elles rejoignaient les routes de la Mer Rouge et de l'Océan Indien.

Le domaine de recherches que nous avons évoqué est fondamental pour l'histoire des royaumes et des civilisations qui se sont développées au Sud de l'Egypte. Mais pour l'Egypte elle-même, les « tributs » du Sud (2), d'un exotisme attrayant, ont été aussi d'une importance économique certaine; ils ont, de façon continue, contribué à rehausser l'éclat de l'Empire des Pharaons.

∴

(1) Cf. Cl. PREAUX, Sur les communications de l'Ethiopie avec l'Egypte hellénistique, Chr. d'Egypte, XXVII, 53 (1952) pp. 257-28.

(2) Bien souvent, les « tributs » du Sud doivent correspondre non pas hommage de peuples soumis, mais à des simples importations faites contre échanges.

1 grosse perle de Zanaga [illegible] ection G[illegible] F[illegible]rneau 2 [illegible] 4 perles e[illegible]yp[illegible]nnes [illegible] M[illegible] [illegible] Lou[illegible] 1 4 [illegible] avec u Thebes? 5 [illegible] fabrication moderne de verrerie Societa Venez[illegible] Conterie e [illegible]stallerie 6 [illegible] [illegible]derne [illegible] provenance [illegible] Char[illegible] 7 8 9 10 perles anciennes provenant de [illegible] région de D[illegible]s[illegible] Moyen Congo et apparentées [illegible] de Zanaga Phot Laboratoire Musée du Louvre, C[illegible]hé D[illegible]sav[illegible] *(Passées aux rayons ultra-violets les perles 1 2,3, 1 7 et 10 donnent de* **phosphorescences** *(violet rouge)* **antiques)**

Perle de la collection du Gouverneur Fourneau - Perle de Zanaga (gros p on)

UN THÈME ÉGYPTIEN DANS UN POÈME GOLIARDIQUE DU MOYEN AGE CHRÉTIEN

par M. STRACMANS
Professeur à l'Université de Bruxelles

Faut-il rappeler à des Français qui étaient les goliards ? Ces clercs et étudiants girovagues qui, durant les XIIe et XIIIe siècles, vécurent plus ou moins en marge de la société du temps et de l'ordre établi, pour composer des chansons et des satires latines qui attaquaient la hiérarchie ecclésiastique — moins souvent l'ordre séculier — et célébraient au contraire, parfois avec énormément d'audace, le doux farniente, le vin, l'amour et la jeunesse, sans compter l'émancipation de l'individu [1]. Le terme lui-même n'est-il pas d'origine sans doute parisienne ?

Bien que la science allemande, vers le début du siècle, ait voulu contester l'existence historique des goliards [2], on est revenu aujourd'hui à une plus saine conception du problème goliardique. Sans retomber dans les rêveries des romantiques concernant l'existence de bandes de goliards organisés (et constituant en quelque sorte une franc-maçonnerie avant la lettre !), aucun savant, digne de ce nom, ne doute plus actuellement du bien-fondé de la thèse qui faisait d'eux des sortes de « libertins », et plus encore

[1] Cf. Olga DOBIACHE-ROJDESTVENTSKY, **Les poésies des Goliards**, Paris, 1929.

[2] Cf. H. BRINCKMANN, **Die Goliarden**, in G.R.M., 1924. Leur nom dérive sans doute de Golias (Goliath), considéré comme le diable ou l'ennemi de Dieu (en tant qu'adversaire de David !). Ce serait saint Bernard, dans sa fameuse lettre au Pape Innocent II dirigée contre Abélard, qui en aurait vulgarisé le concept.

peut-être des « bohèmes » inadaptés à la vie sociale, ancêtres des Villon ou des Mathurin Régnier, sinon même des Verlaine ou des Rimbaud, plus proches de nous [3].

La plupart des chants goliardiques, on le sait, sont anonymes [4]; quelques noms peuvent néanmoins leur être rattachés. Citons, parmi les plus célèbres (et, chose curieuse, les moins « girovagues » !), ceux de Hugues d'Orléans, moine et grammarien, Sirlon de Wilton (qui finit sous la cape d'un abbé mitré !), Walter Map, archidiacre d'Oxford, le chancelier Philippe, dignitaire de l'Université de Paris, et le plus talentueux de tous, Gauthier de Lille ou de Chatillon, qui finit, quant à lui, sous le camail d'un chanoine de Tournai !

Il n'empêche que les plus sympathiques des goliards sont, le plus souvent, quelques pauvres clercs ou étudiants non conformistes qui préféraient une vie faite d'aléas et souvent de privations à la réclusion dans un couvent ou à l'embrigadement dans une école; je songe à ce goliard anglais dont on a conservé une épître rimée à l'adresse de ses frères de France, ou encore de Nicolaus Vagus, dont le surnom dit assez l'infortune.

Mais abordons le sujet proprement dit de notre communication. Parmi les nombreux poèmes, satiriques et érotiques, ou simplement naturistes, voire élégiaques, que nous a conservé le recueil de Benediktbeuren, il en est un au moins qui, sans pouvoir se réclamer d'une origine proprement égyptienne, se rattache dans une certaine mesure à un thème dont l'ancienne Egypte nous a transmis le prototype. Il s'agit de *Bur. f.* 29 (C.B. n° 48), dont le premier vers « *Obmittamus studia* », résume bien l'idéal goliardique et la tendance épicurienne. Anonyme, en effet, comme la majorité des pièces de ce genre, son attribution au XIIIe siècle n'est guère sérieusement contestée.

---

[3] Cf. entre autres : G.P. WHICKER, **The Goliard poets**, Cambridge Mass., 1949; M. BECHTHUM, **Beweggründe und Bedeutung des Vagantentums**, Iéna, 1941, et le toujours attachant (malgré sa date déjà ancienne) C.-V. LANGLOIS, **La littérature goliardique**, Revue Bleue, 1892, p. 807 et sq.

[4] Le manuscrit le plus célèbre est celui de Benediktbeuren, conservé actuellement à la Bibliothèque de Munich, d'où le nom de « **carmina burana** », donné à ce recueil de chants goliardiques, la plupart anonymes. Cf. L. LAISTNER, **Golias**, Stuttgart, 1879, et J.A. SCHMELLER, **Carmina burana**, 2 éd., Breslau, 1883.

Je n'en reproduirai que les trois premières strophes, pour ménager toutes les pudeurs... [5] :

I

Obmittamus studia,
Dulce est desipere,
Et carpamus dulcia
Juventutis tenere.
Res est apta senectuti
Seriis intendere.
Velox etas preterit
Studio detenta,
Lascivire suggerit
Tenera inventa.

II

Ver etatis labitur,
Hiemps nostra properat.
Vita dampnum patibur,
Cura carnem macerat.
Sanguis aret, hebet pectus,
Minuuntur gaudia;
Nos deterret jam senectus,
Morborum familia.

III

Imitemur superos !
Digna est sententia,
Et amoris teneros
Jam venantur otia.
Voto nostro serviamus !
Nos iste est juvenum ;
Ad plateas descendamus
Et choreas virginum. [6]

Quiconque un peu au fait de la littérature égyptienne aura retrouvé, dans la tendance générale de ce morceau, le climat de nos chants de harpistes. Il ne serait, certes, pas raisonnable de prétendre déceler une influence directe de ceux-ci sur la littérature goliardique. Mais nul ne conteste plus à présent l'importance de l'apport pharaonique sur les sources de la Bible et des anciennes

---

[5] DOBIACHE, **op. cit.**, p. 230; LAISTNER, **op. cit.**, p. 25 et SCHMELLER, **op. cit.**, p. 137.

[6] C'est-à-dire, pour adopter la traduction assez lâche de Mme DOBIACHE (**op. cit.**, **loc. cit.**) : « Laissons nos études ! Il est doux de flâner. Cueillons le fruit du jeune âge. A la vieillesse de s'attacher au sérieux ! Il s'en va, l'âge heureux, l'âge des études, notre tendre jeunesse nous invite à la joie. Le printemps de la vie s'écoule, notre hiver s'approche : la vie est vite à son déclin, les soucis rongent le corps. Le sang sèche, la poitrine faiblit, la joie s'éteint; la vieillesse nous guette avec son cortège de maux. Imitons les dieux ! C'est une règle excellente ! Que nos loisirs soient remplis de jeunes amours. Cédons à nos désirs ! Comme il convient à la jeunesse, gagnons les places publiques et les chœurs des belles filles... »

littératures méditerranéennes [7]. Or, le thème général de notre morceau se retrouve précisément à la fois dans la Bible et dans la littérature latine.

Horace, notamment, dans son « carpe diem » (*Od.*, I, 11, 8), et dans sa fable des deux rats (*Sat.*, II, 6), a-t-il fait autre chose que de reprendre un thème de tendance épicurienne (nuancé peut-être de pessimisme ?), chanté notamment par le harpiste de la tombe d'un Antef (datant du Moyen Empire) ou celui de la tombe d'un Neferhotep (de la XVIIIe dynastie) ?

Faut-il rappeler que le fil de la tradition horacienne n'a jamais été rompu complètement et que notre moyen âge a beaucoup pratiqué l'auteur des satires et des odes ? Quant à la Bible, c'est le livre de l'Ecclésiaste qui reproduit, et parfois jusque dans la lettre, l'écho des chants en question. Maspéro l'avait déjà constaté [9], comme, après lui, Adolf Erman, et tous les auteurs qui se sont occupés de la littérature égyptienne. Telles sont donc, sans doute, les deux sources où a dû forcément puiser, et peut-être même à son insu, l'auteur anonyme du *Bur. f.* 29.

Résumons-en les principaux arguments : L'âge heureux s'en va... Le printemps de la vie s'écoule... La vie est vite à son déclin... Imitons les dieux... Cédons à nos désirs.. Jouons et dansons..., etc.

Et que préconisaient, en gros, nos deux harpistes dans leurs chants jusqu'à nous conservés [10] ? « (Puisque) les corps s'en vont, et (que) personne ne revient de là-bas..., sois joyeux... suis ton désir, tant que tu vis... Fais un jour

[7] Concernant les littératures classiques, cf. les preuves que, récemment encore, en a fournies A. HERMANN, dans les **Aegyptologische Studien herausgegeben**, von O. FIRCHOW, p. 118 et sq., et pour les références bibliques, P. HUMBERT, **Recherches sur les sources égyptiennes de la littérature sapientiale d'Israël**, Neuchâtel, 1929.

[8] Cf. Papyr. Harris N° 500 et BENEDITE, **Mission arch. franç. du Caire**, V, pl. IV, ainsi que M. LICHTHEIM, **The Songs of the Harpers**, in J.N.E.S., 1945, p. 195. Pour Horace et l'Egypte, et les emprunts faits par le monde classique, cf. P. GILBERT, **Horace et l'Egypte**, Latomus, 1946, p. 61, M. STRACMANS, **Osiris-Dionysos...**, Museon, 1946, p. 207.

[9] Cf. ses **Etudes égyptiennes**, I (Paris, 1879), p. 178.

[10] Cf. les traductions qu'en ont données A. MORET, dans **Le Nil**, p. 260 et G. MASPERO, **op. cit., loc. cit.**; celle-ci datant de plus d'un demi-siècle, devrait évidemment être retouchée à l'aide notamment d'A. ERMAN, **Die Literatur der Aegypter**, Leipzig, 1923, p. 315.

heureux, auprès de la femme que tu aimes..., ne sois pas en souci... Qu'il y ait des chants et de la musique devant toi » [11], etc.

La tendance générale en est bien la même. A près de trois mille ans de distance, c'est la même insouciance (recouvrant peut-être la même angoisse) qui perce sous ces strophes hédonistes.

Le rapprochement valait peut-être la peine d'être tenté, en se gardant, bien entendu, d'en conclure davantage et d'outrepasser les données des prémisses.



A l'issue de cette communication, un échange de vues entre le conférencier, le Professeur Montet et le Professeur Alliot mit en relief les passages typiquement égyptiens du Chant du Harpiste, dont on ne trouve aucune allusion dans le genre goliardique.

Mlle de Saint Paul évoqua les différentes versions du *Carpe diem*, sources classiques où les clercs avaient certainement pu retrouver un écho à leur tendance épicurienne.

[11] Il est, comme on le sait, aussi question dans le chant des harpistes, de mâles qui engendrent et de femelles qui conçoivent, dont l'équivalent se retrouve dans la quatrième strophe du **Bur. f. 29**. Rappelons que nous l'avons omise pour des raisons de décence...

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

CABINET D'ÉGYPTOLOGIE
11, PLACE MARCELLIN BERTHELOT
PARIS-5e

COMPOSITION DU BUREAU

REVUE D'ÉGYPTOLOGIE